

Santé publique France, dans le cadre de ses missions de surveillance, de vigilance et d'alerte dans les domaines de la santé publique, analyse les données de la rougeole issues de son réseau de partenaires et publie les indicateurs résultant de l'analyse de ces données dans ce bulletin mis en ligne chaque semaine sur son site internet. **Les données du présent bulletin sont provisoires à la date de l'analyse.**

Points clés

- ▶ Recrudescence de la rougeole depuis novembre 2017
- ▶ Au 08 avril 2018, 1605 cas déclarés depuis le 6 novembre 2017 (+ 181 cas depuis le dernier bulletin hebdomadaire)
- ▶ Plus de 1527 cas (95%) déclarés depuis le 1er janvier 2018
- ▶ 72 départements ont déclaré des cas, nombre en hausse depuis le dernier bulletin.
- ▶ 51% des cas (n=819) sont déclarés dans la région Nouvelle-Aquitaine, seule région en situation épidémique.
- ▶ Incidence la plus élevée chez les moins de 1 an: 15,1 cas/100.000 habitants
- ▶ 20% des cas déclarés ont été hospitalisés
- ▶ 87% des cas de rougeole sont survenus chez des sujets non ou mal vaccinés

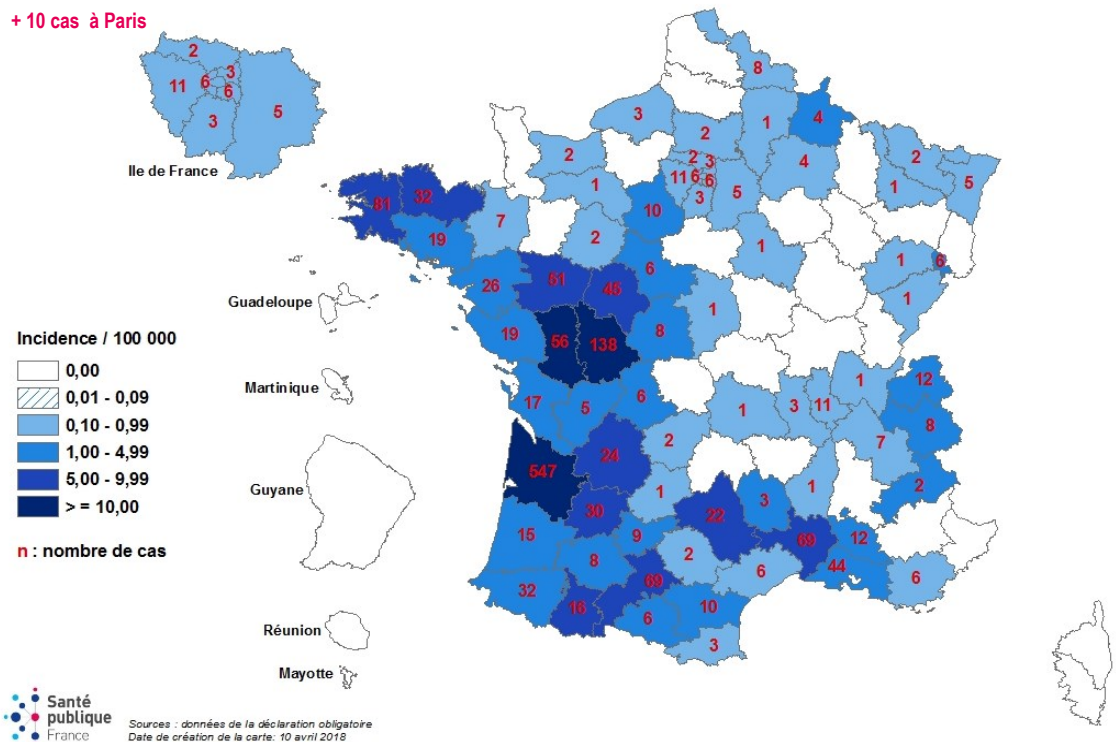
Santé publique France s'appuie sur un réseau d'acteurs pour assurer la surveillance de la rougeole :
Le CNR des virus de la rougeole, rubéole et oreillons, les médecins libéraux, urgentistes, laboratoires, réanimateurs et épidémiologistes



CNR Virus de la rougeole, rubéole et oreillons



Figure 1 : Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par départements, du 06 novembre 2017 au 08 avril 2018 (données provisoires n= 1605)



Foyers actifs.

Sept régions rapportent des foyers actifs* : Auvergne-Rhône-Alpes (1 foyer hospitalier); Bretagne (5: 3 foyers scolaires, 2 chez des gens du voyage); Centre Val de Loire (4: 2 chez des gens du voyage, 1 foyer scolaire et 1 petite enfance); Ile-de-France (1: 1 structure petite enfance); Nouvelle-Aquitaine (8: 1 foyer hospitalier, 1 universitaire, 2 scolaires, 2 chez des gens du voyage, 1 chez des migrants et 1 petite enfance) ; Pays de Loire (5: 1 petite enfance, 2 foyers scolaires et 2 chez des gens du voyage) et PACA (1 foyer scolaire).

* plus de 3 cas groupés dont au moins 1 confirmé, en collectivité, dans les 30 derniers jours, hors clusters familiaux

Chiffres clés

En semaine 13 (S13-2108) et depuis le 6 novembre 2017 (S45- 2017)

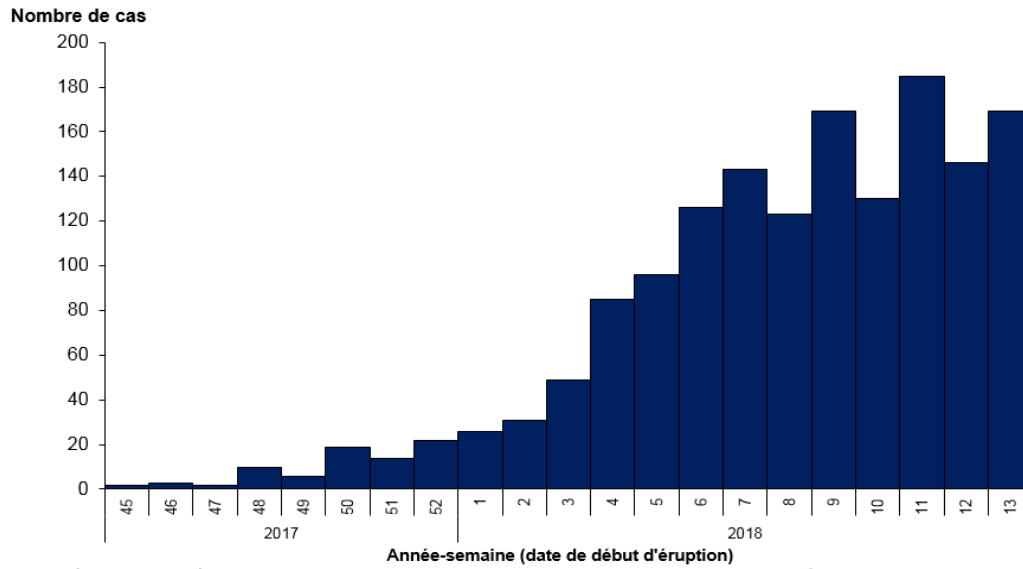
Les indicateurs	En S 13 - 2018*	Depuis la S 45 - 2017**
Nombre de cas	169	1605
Dont cas hospitalisés (%)	39 (23%)	327 (20%)
Dont formes compliquées (%)	14 (8%)	138 (9%)
Dont admis en réanimation (%)	2 (1%)	16 (1%)
Dont Décès	0 (0%)	1 (0%)
Taux d'incidence cumulée / 100.000 habitants	-	2.5
Nombre départements avec incidence >0,1/100.000 habitants	-	72
Données démographiques		
Sexe ratio M/F	1	1
Nombre cas chez les moins de 1 ans	19 (11%)	124 (8%)
Nombre cas chez les 1-14 ans	55 (33%)	610 (38%)
Nombre cas chez les plus de 15 ans	95 (56%)	866 (54%)
Age médiane (années)	18	16
Confirmation biologique		
Nombre de cas confirmé biologiquement	-	648 (41%)
Nombre de cas liés épidémiologiquement	-	324 (20%)
Nombre de cas cliniques	-	633 (39%)
Statut vaccinal (sur les cas nés depuis 1980 avec statut vaccinal renseigné)		
	(n=129)	(n=1256)
Non vaccinés	99 (77%)	926 (74%)
Vaccinés 1 dose	17 (13%)	166 (13%)
Vaccinés 2 doses	12 (9%)	142 (11%)
Vaccinés nombre doses inconnues	NA (NA%)	21 (2%)
Fréquentation d'une collectivité à risque (n=1330)		
Cas ayant fréquenté une collectivité à risque	-	290 (22%)
Structure d'accueil de la petite enfance	-	125
Milieu de soins	-	48
Autres collectivités	-	109
Non renseigné	-	8
Cas n'ayant pas fréquenté une collectivité à risque	-	1040 (78%)

* Compte tenu des délais de notifications, ce sont les données de la semaine N-2 qui sont présentées

** Les cas de rougeole de la semaine N-1 sont inclus dans le bilan fait à partir de la semaine 45

- La figure 2 montre l'évolution de l'incidence des cas déclarés par semaine depuis le 6 novembre 2017.
- L'incidence la plus élevée concerne les enfants âgés de moins de 1 an avec un taux à 15,1 pour 100 000 (figure 3a).

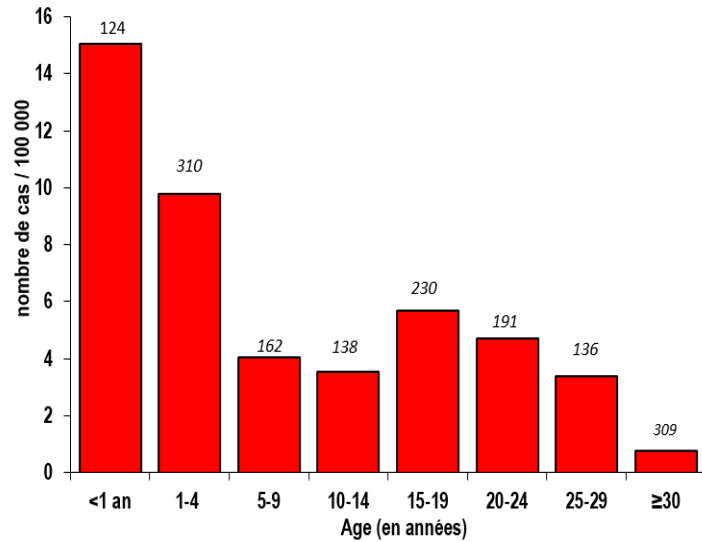
Figure 2: Cas de rougeole déclarés par semaine (date d'éruption), France, semaines S45-2017 à S13-2018.



Source: Santé publique France, déclarations obligatoires

* données provisoires au 08 avril 2018

Figure 3a : Incidence des cas de rougeole déclarés par groupe d'âge du 6/11/2017 au 8/4/2018 (n= 1605).



Source: Santé publique France, déclarations obligatoires

Figure 3b : Proportions de cas* selon leur statut vaccinal, par groupes d'âge, France, du 6/11/2017 au 8/4/2018 (n=1256).

* sujets nés depuis 1980, avec statut vaccinal renseigné.

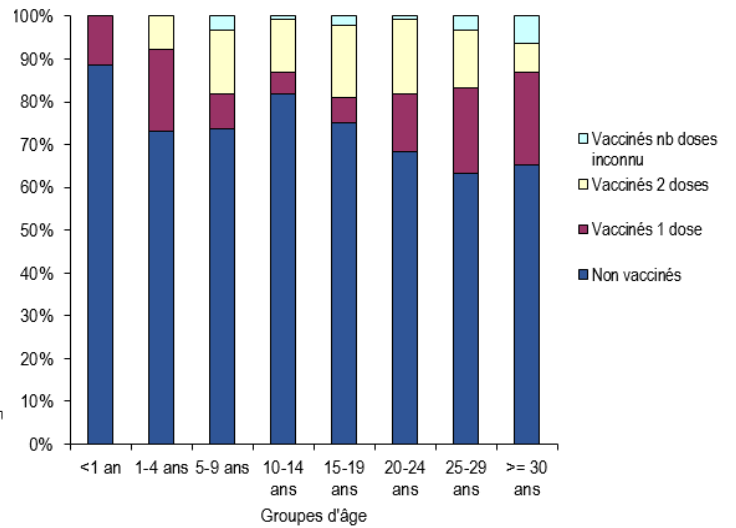
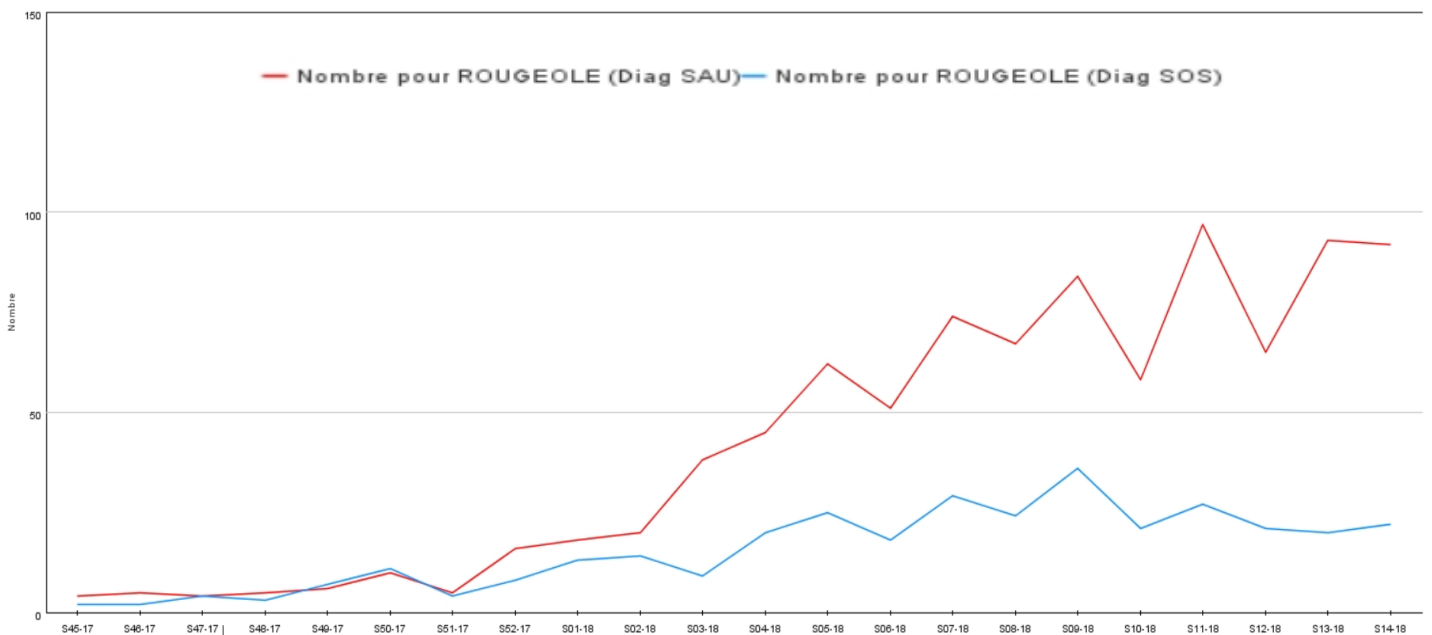


Figure 4 : Passages hebdomadaires aux urgences et consultations SOS médecins, pour rougeole, France, du 6/11/2017 au 8/4/2018 (semaine 14), France métropolitaine.



Données GERS

- Les données de vente de vaccins (Source GERS) montrent une augmentation importante des ventes de vaccin ROR en début d'année 2018 pour la région Nouvelle-Aquitaine, en comparaison avec les années précédentes (figure 5). Cette augmentation est particulièrement nette en février (+ 190 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années). Il n'est pas possible à partir de ces données de faire la part entre les actions de vaccination autour des cas et l'amélioration de la couverture vaccinale en population générale.
- Pour les autres régions, on observe une faible augmentation des ventes en février (figure 6).

Figure 5 : Données de vente des vaccins ROR, de septembre à février, années 2013 à 2018, en Nouvelle-Aquitaine, (source: données GERS).

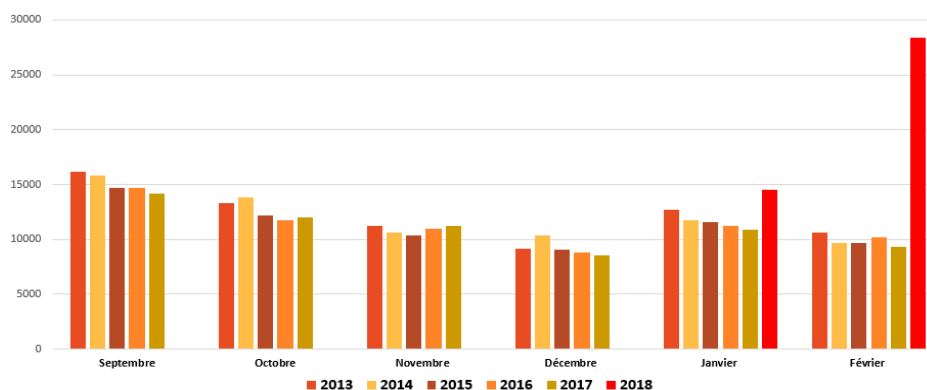
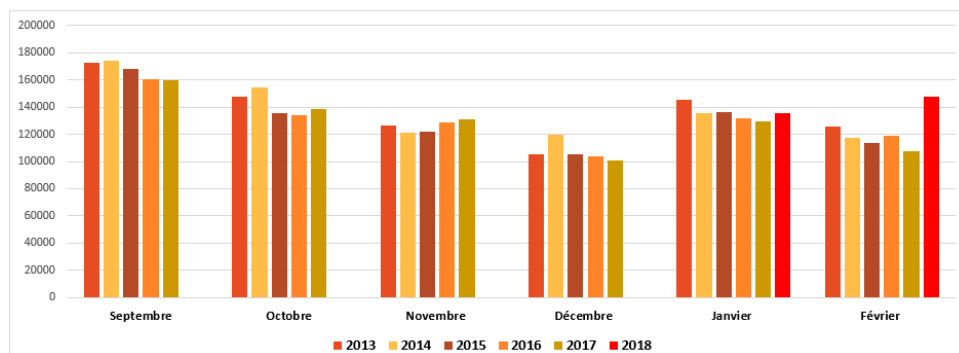


Figure 6 : Données de vente des vaccins ROR, de septembre à février, années 2013 à 2018, toutes régions hors Nouvelle-Aquitaine, (source: données GERS).



Conclusion

- Une recrudescence de la rougeole est observée en France depuis Novembre 2017.
- L'ascension rapide du nombre des cas sur les premières semaines de 2018 fait craindre une nouvelle épidémie d'ampleur importante, comme cela a été observé dans plusieurs autres pays européens en 2017 ou en France de 2008 à 2012. Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).
- L'existence de cas déclarés dans la quasi-totalité des régions ne met pas les départements aujourd'hui indemnes de rougeole à l'abri d'une extension de la circulation virale dans un avenir proche. Une extension de l'épidémie est à craindre car aucun département n'atteint actuellement le taux requis pour interrompre la circulation du virus de 95% de couverture vaccinale à 2 ans pour les 2 doses de vaccin. En France, seuls 28 départements dépassent les 80% de CV 2 doses.
- Les données récentes mettent en évidence des cas groupés dans des communautés incomplètement ou non vaccinées, qui doivent pouvoir bénéficier de mesures de prévention ciblées.
- La mise en évidence de plusieurs foyers nosocomiaux doit aussi inciter les soignants à mettre rapidement à jour leur statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole.
- Les professionnels de santé doivent donc vérifier systématiquement, et le cas échéant mettre à jour, le statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole de toute personne âgée d'au moins 12 mois et née après 1980. Selon le calendrier vaccinal en vigueur, toutes ces personnes devraient avoir reçu 2 doses de vaccin trivalent (rougeole-oreillons-rubéole). [Cliquez ici](#).
- La mise en œuvre rapide des mesures de prophylaxie post-exposition (vaccination ou immunoglobulines polyvalentes) est essentielle pour l'entourage proche d'un patient atteint de rougeole.

Remerciements aux réseaux de médecine ambulatoire, aux services d'urgences du réseau Oscour[®], SOS Médecins, aux ARS, aux laboratoires, au CNR des virus de la rougeole, rubéole et oreillons, cliniciens, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance de la rougeole.

Pour les données régionales [Cliquez ici](#)

Directeur de publication
François Bourdillon

Rédactrice en chef
Fatima Aït El Belghiti
Denise Antona
Etienne Lucas

Comité de rédaction
Daniel Lévy-Bruhl
Bruno Coignard
Didier Che
Yann Savitch

Contact presse
Vanessa Lemoine
Tél : 33 (0)1 55 12 53 36
presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion
Santé publique France
12 rue du Val d'Osne
94415 Saint-Maurice cedex
Tél : 33 (0)1 41 79 67 00
invs.santepubliquefrance.fr